UCL Université catholique de Louvain

LCRIM2108

2015-2016

Psychiatrie générale et questions de psychiatrie criminologique

6.0 crédits	45.0 h	2q

Enseignants:	Meire Philippe ; Masson Antoine ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Description de la nosographie psychiatrique et des problèmes de diagnostic, pronostic, traitement. Introduire à la question des relations entre la psychopathologie et la délinquance, ainsi qu'aux possibilité d'intervention des différents acteurs (psychiatre, éducateur, justice). Poser le problème de l'expertise mentale au sein de l'administration de la justice, et introduire à une compréhension des différents discours. Connaissance du cadre légal de la pratique psychiatrique et des modalités de traitement non volontaire (internement et collocation). Apprendre à se poser la question du statut du malade mental, dans le cadre de l'évolution de la psychiatrie contemporaine.
Acquis d'apprentissage	En termes de connaissances, l'étudiant devra être capable de : - maîtriser les principes de base relatifs à la psychopathologie, aux grands syndromes psychiatriques ainsi qu'aux diverses conceptions de la psychiatrie contemporaine, - identifier les apports de la psychiatrie à la criminologie. En termes de compétences, l'étudiant devra être capable de : - poser les bases d'un dialogue entre les discours médicaux et juridiques, dans le respect des différences épistémologiques, - produire une analyse des interrelations et des demandes réciproques entre psychiatrie et justice (pénale et civile). *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit (1ère partie QCM, 2ème partie : QRO)
Contenu :	2e partie (Dr Masson) - rappel des différentes modalités épistémologiques (objectives et subjectives) de la psychiatrie - la notion de pulsion comme dimension anthropologique de l'énergie vitale, de l'agressivité et de la violence ; - la notion de loi psychique et de socialisation des pulsions - les troubles psychiatriques de la sexualité et la question spécifiques des perversions ; - les troubles de la personnalité et la question de la psychopathie ou personnalité antisociale ; - les assuétudes et les différentes stratégies de leur traitement - la place, la fonction et le discours de l'expertise psychiatrique dans le cadre des procédures de justice - les traitements psychiatriques sous contraintes.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	-	